




Master mention Administration Economique et Sociale parcours-type Emploi public

Administration économique et sociale



 Niveau d'étude visé BAC +5	 Diplôme Master (LMD)	 Domaine(s) d'étude Economie et société	 Accessible en Formation initiale, Formation continue, Formation en alternance, VAE	 Établissements Université Toulouse Capitole
---	---	---	---	--

Présentation

 Code RNCP : 34081

Spécificités

Le master peut être suivi en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage) :

- en  M1 + M2 (ouverture du M2 en septembre 2023)
- en  M2 (ouverture du M2 en septembre 2023)

Pour plus d'information :  alternance.fcv2a@ut-capitole.fr

Objectifs

Le **Master AES parcours-type Emploi Public a pour objectif de former des cadres de la fonction publique, capables d'apporter des solutions concrètes et innovantes aux différentes problématiques que rencontrent aujourd'hui les administrations des 3 fonctions publiques.**

La formation insiste sur la pluridisciplinarité, de façon que chacun de ses diplômés puisse s'inscrire dans le large éventail des carrières de la fonction publique et répondre rapidement aux missions confiées. Les connaissances acquises, renforcées par une pratique professionnelle simultanée, permettent l'acquisition de solides compétences de terrain et permettent aux alternants de s'inscrire dès leur formation dans une perspective de carrière.

Les semestres 1 et 2 visent à conférer aux étudiants un socle de connaissances solides en droit public, en gestion des structures publiques et assimilées, en économie appliquée à l'environnement public, informatique et langues. Ces connaissances théoriques seront complétées par l'initiation à la gestion de projets.

Les semestres 3 et 4 complètent, renforcent et approfondissent les connaissances en droit, gestion économie, informatique et langues de façon à préparer au mieux les étudiants aux métiers de l'emploi public (concours administratifs et contractuels du secteur public).

La 1ère année du master ouvre en septembre 2022. La 2nde année ouvrira en septembre 2023.

Savoir-faire et compétences

Définir et piloter / co-piloter des projets en cohérence avec les administrateurs, les élus, les politiques publiques

Identifier et mobiliser des partenaires stratégiques ; développer et animer des partenariats

Mettre en place une politique de contrôle organisationnel dans la perspective d'une amélioration de la performance ; piloter le budget

Gérer les ressources humaines : conformité aux obligations relatives aux conditions et relations de travail, élaboration de fiches de poste, entretiens de recrutement, adéquation et développement des compétences en fonction des besoins de la structure, évaluation des équipes...

Rédiger des documents administratifs
Réaliser des études économiques, juridiques ou sociales diverses
Proposer des solutions pragmatiques à des situations complexes, en assurant la sécurisation juridique, dans une démarche d'anticipation et d'innovation

Identifier les usages numériques et l'impact de leur évolution sur les domaines concernés par la formation

Pour plus d'informations, **consultez la [fiche RNCP \(Répertoire National des Certifications Professionnelles\) du master AES](#)** sur le site France compétences.

Admission

Conditions d'admission

ACCES EN PREMIERE ANNEE DE MASTER :

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

Pour préparez vos candidatures en 1ère année de master, consultez :

- les [capacités d'accueil](#) sur notre site internet, - les [attendus et critères généraux d'examen des candidatures](#) (mention de licence conseillée, prérequis....) sur notre site internet, - les [taux de réussite en fin de master](#) sur notre site internet,
- la [plateforme nationale des masters monmaster.gouv.fr/ pour vous informer](#) (capacités d'accueil, attendus et critères généraux d'examen des candidatures, modalités de candidature...) **et candidater.**

ACCES EN DEUXIEME ANNEE DE MASTER :

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice *eCandidatures*).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'Université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Sur le téléservice *eCandidatures*, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

Téléchargez :

- les [capacités d'accueil et les modalités du droit à poursuite d'études](#) (constitution du dossier de candidature, liste des pièces à fournir, dépôt des candidatures sur le téléservice *e-Candidatures*....)
- les [taux de réussite en fin de master](#)

Inscription

Candidater en 1ère année de master :

Toutes les informations en cliquant [ICI](#)

Alternance : pour suivre cette formation sous contrat d'alternance, cliquez [ICI](#).

Candidater en 2nde année de master :

[Solliciter une admission](#)

[Calendrier de dépôt des demandes d'admission via l'application eCandidatures](#)

Alternance : pour suivre cette formation sous contrat d'alternance, cliquez [ICI](#).

Et après...

Insertion professionnelle

Le Master vise à permettre d'occuper des fonctions d'encadrement dans les trois fonctions publiques : fonction publique d'Etat, fonction publique territoriale et fonction publique hospitalière.

En savoir plus :

L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique....).

Retrouvez toutes les [études](#) de l'OFIP sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants [ICI](#).

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

Pôle Alternance (FCV2A) :

Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q

Adresse postale :

FCV2A - UT Capitole - 2 rue du doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse cedex 9

Courriel : alternance.fcv2a@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 12 87 14

Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) (Préfabriqués - Parking Arsenal)

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 37 28

Contact scalarité

Service Scalarité Administration et Communication :

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Arsenal, 1er étage, bureau AR 117

Tél : 05 61 63 36 95

Courriel M1: scolaesm1ep@ut-capitole.fr

Courriel M2: scolaesm2ep@ut-capitole.fr

Contact scalarité formation continue

Formation continue – FCV2A

Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q

Adresse postale :

FCV2A - UT Capitole - 2 rue du doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse cedex 9

Véronique Lemozy

Courriel : veronique.lemozy@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 12 86 49

Infos pratiques

Lieu(x)

 Toulouse

Programme

Organisation

En 1ère année l'action de formation se déroule sur une période de 12 mois et comprend un total de :

- 273h de cours magistraux (CM) et 142h de travaux dirigés (TD) pour la formation initiale (FI) et la formation continue (FC)

- 273h de cours magistraux (CM) et 177h de travaux dirigés (TD) pour la formation en alternance (FA)

Langue des enseignements : hormis les cours de langues vivantes, les enseignements peuvent être dispensés en français, en anglais ou en espagnol.

[🔗](#) Consultez le **SYLLABI** de chaque matière

SEMESTRE 1 – 126 h CM + 106h TD

Bloc : Usages avancés et spécialisés des outils numériques

UE Utilisation des ressources en ligne – 14h TD

UE Système d'information et décision – 28h TD

UE Méthodologie de gestion de projet – 28h TD

Bloc : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances

UE Langues – 36h TD

2 langues dont : anglais + 1 langue au choix :

* Anglais 1 – 18h TD

* Espagnol 1, espagnol initiation 1, italien 1, OU allemand 1 – 18h TD

UE Histoire de l'Etat et de la décentralisation – 21h CM

Bloc : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

UE Droit public - institutions européennes – 21h CM

UE Principes généraux de management des organisations - RSE – 15h CM

UE Droit administratif appliqué aux 3 fonctions publiques – 28h CM

Bloc : Appui à la transformation en contexte professionnel

UE Protection sociale – Sécurité et santé au travail – 21h CM

UE Préparation aux concours de la fonction publique – 20h CM

SEMESTRE 2 – 147h CM + 36h TD (FI/FC) + 71h TD (FA)

Bloc : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

UE Droit Public Economique institutionnel (organisation économique de l'Etat et organisation décentralisée avec le poids des régions) – 28h CM

UE Finances publiques étatiques et locales – 28h CM

Bloc : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances

UE Langues – 36h TD

2 langues : anglais + choix du S1 :

* Anglais 2 – 18h TD

* Espagnol 2, espagnol initiation 2, italien 2 OU allemand 2 – 18h TD

UE Communication des organisations publiques et privées – principes – similitudes et différences – 21h CM

UE (formation initiale / formation continue) : Connaissance de l'environnement professionnel.

Choisir 1 option :

* Projet tuteuré – 120h TD

* Stage (minimum 2 mois)

UE (formation en alternance) : Accompagnement en mission entreprise - Tutorat pédagogique (constitution et suivi du livret de l'alternant) – 35h T

En 2ème année l'action de formation se déroule sur 12 mois et comprendra un total de :

- 237h de cours magistraux et 113h de travaux dirigés pour la formation initiale (FI) et la formation continue (FC)

- 237h de cours magistraux et 183h de travaux dirigés pour la formation en alternance (FA)

Langue des enseignements : hormis les cours de langues vivantes, les enseignements peuvent être dispensés en français, en anglais ou en espagnol.

Consultez le **SYLLABI** de chaque matière

SEMESTRE 3 – 126h CM + 85h TD

Bloc : Usages avancés et spécialisés des outils numériques

UE RGPD – 14h TD

UE : Archivage numérique – 14h TD

Bloc : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

UE Démocratie locale – 21h CM

UE Veille stratégique et économique appliqué au secteur public – 21h CM

Bloc : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances

UE Langues (2 langues : anglais + 1 langue au choix) – 36h TD :

* Anglais – 18h TD

* Espagnol, italien OU allemand – 18h TD

UE Elaboration de projets administratifs (territoriaux ou autres) – 21h TD

Bloc : Appui à la transformation en contexte professionnel

UE Droit de l'environnement - problématiques de développement durable – 24h CM

UE Aides et financements européens – 18h CM

UE Innovation et transition numérique – 24h CM

UE Préparation aux concours de la fonction publique – 18h CM

SEMESTRE 4 – 111h CM + 28h TD (FI /FC) 98h TD (FA)

Bloc : Usages avancés et spécialisés des outils numériques

UE Intégration de données – 28h TD

Bloc : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

UE Responsabilité pénale de l'autorité publique – 14h CM

UE Fiscalité du secteur public – 21h CM

UE Gestion financière étatique et locale – 14h CM

Bloc : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances

UE : Questions d'actualité et culture générale du secteur public (préparation aux concours) – 14h CM

UE (formation initiale / formation continue) : Connaissance de l'environnement professionnel

Choisir 1 option :

* Projet tuteuré – 120h TD

* Stage (minimum 2 mois)

UE (formation en alternance) : Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA) – 70h TD

Bloc : Appui à la transformation en contexte professionnel

UE Commande publique – 24h CM

UE Evaluation des politiques publiques – 24h CM

Méthodes et moyens pédagogiques :

L'enseignement est adapté au nombre d'étudiants admis en Master. A côté des enseignements théoriques dispensés par les enseignants, l'intervention de professionnels permet une approche pratique et concrète des thématiques étudiées. L'étudiant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques, laboratoires de langues ou service commun de la documentation.

Equipe pédagogique (liste indicative) :

- **Enseignants chercheurs** : Ludovic Azéma (Maître de conférences en Histoire du droit, UT Capitole), Florence Crouzatier-Durand (Professeur de droit public, Université de Nice), Vincent Dussart (Professeur de droit public, UT Capitole), Pierre Esplugas (Professeur de droit public, UT Capitole, adjoint chargé de la culture à la mairie de Toulouse), Farid Gasmi (Professeur d'économie, UT Capitole), Didier Guignard (Professeur de droit public, UT Capitole), Nathalie Laval-Mader (Maître de conférences en droit public, UT Capitole, conseillère régionale), Francis Quérol (Maître de conférences en droit public, UT Capitole).

- **Intervenants extérieurs** : Hugues Perrin (Direction régionale des finances publiques Occitanie), Mohamed Maafri (Adjoint culture à la mairie de Blagnac).